La construction du réseau commence par les nœuds de raccordement optique. Point de départ des câbles destinés à couvrir un ensemble de communes dans un rayon de 10 km. Ils hébergent également les équipements des fournisseurs d'accès internet qui utilisent le réseau. Des armoires de rues sont installées sur le domaine public. Elles permettent de desservir en fibre optique de 300 à 1000 logements…

Pour en savoir plus, consultez la vidéo « Comment la fibre arrive chez vous ? » en cliquant ici.
(Utilisez le curseur pour rechercher la vidéo correspondante dans la page).